

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Service ECLAT

Division
Aménagement des
Territoires

Pôle évaluation
environnementale

Tél. : 03 20 40 43 27

ae-projets.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr

A

Monsieur le Préfet
12, rue Jean-sans-Peur
59 039 LILLE Cedex

Lille, le 10 SEP. 2013

**Objet : information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité
environnementale sur le projet de construction d'un crématorium à Orchies**

Réf. : 2013-0893

Copies : SGAR, sous-préfecture de Valenciennes, ARS, DREAL (UT de Valenciennes)

Vous avez bien voulu me transmettre, dans le cadre de l'évaluation environnementale des projets prévue par l'article L122-1 du code de l'environnement, la demande d'autorisation visée à l'article L.2223-40 du code général des collectivités territoriales du projet de crématorium à Orchies, ayant fait l'objet d'un accusé de réception en date du 9 juillet 2013.

Aucun avis n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois, la présente information relative à l'absence d'observations sera jointe au dossier d'enquête publique ou de la procédure équivalente de consultation du public le cas échéant, et devra être rendue publique *via* votre site internet, en application de l'article R122-7 du code de l'environnement. Cette information figurera également sur le site internet de la DREAL du Nord – Pas-de-Calais.

Le Directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
La Directrice Régionale Adjointe,



Isabelle DERVILLE